

## L'extrême droite et les relations sociales : mensonges et omissions

Jean-Marie Pernot

Si le Rassemblement national (RN) a une inscription suffisamment longue dans l'histoire politique de la France, avec ses antécédents (le Front national) et un repérage très important dans les sciences sociales, le rassemblement autour d'Éric Zemmour (Reconquête !) est une création récente, un « phénomène » encore peu stabilisé. Il est possible cependant de repérer où il puise dans les traditions multiformes de l'Extrême droite française.

Un point commun à ces deux mouvements est d'avoir un très faible intérêt pour les sujets dont il est question ici : les modalités de la relation sociale, la représentation des travailleurs, les modes d'échange et d'arbitrage dans le cadre de la démocratie industrielle sont des thèmes qui ne font pas recette dans un univers de représentation où l'État fort et le principe d'autorité ont plus facilement droit de cité.

Aucun de ces sujets n'est évoquée dans la campagne électorale de 2022. Les autres partis ou mouvements en compétition en parlent peu mais ils s'inscrivent plus ou moins dans le cadre des règles et des institutions existantes. Le silence des formations d'extrême droite a un autre sens. Si on ne peut savoir avec précision la politique qui serait suivie dans le cas – improbable en 2022 – de leur accès au gouvernement, celle-ci peut néanmoins être déduite de deux sources : d'une part, les déclarations, textes et réflexions produits dans des périodes antérieures (campagnes électorales précédentes ou hors contexte électoral) ; d'autre part des positions affichées dans des domaines connexes, qui définissent « en creux » leur conception de la démocratie sociale.

Pour saisir ces positions, il convient d'opérer quelques rappels historiques.

### Le rassemblement national, faire du neuf avec du vieux

Le RN est issu du changement de nom du Front national opéré en 2018 afin de parachever une évolution censée donner un nouveau visage au parti d'extrême droite. Le FN avait été créé en 1972 par transformation d'un groupuscule, « Ordre nouveau », lui-même inscrit dans une longue lignée de petits groupes nationalistes alimentés après-guerre par les résistances à la décolonisation et la nostalgie de la période de collaboration avec l'occupant entre 1940 et 1945 (Igounet, 2014). Son éclosion électorale peut être précisément datée : en septembre 1983, une élection municipale partielle à Dreux (en Normandie) où le FN recueille 16,7 % des voix au premier tour à l'issue d'une campagne très hostile aux immigrés. Quelques mois plus tard, il obtient 10,8 % des voix aux élections européennes et Jean-Marie Le Pen atteint 14,4 % des voix au premier tour de l'élection présidentielle de 1988.

Autour de cette dynamique électorale, Le Pen a à la fois agrégé plusieurs sensibilités de l'extrême droite et renforcé son emprise sur le parti. En 1998, une crise éclate avec

l'éviction du secrétaire général, Bruno Mégret qui part avec une bonne partie de l'appareil du Front. Un grand nombre de cadres partis avec Mégret reviendront par la suite mais d'autres non, que l'on retrouve aujourd'hui autour de Zemmour.

La qualification de ce parti est l'objet de controverses : populiste pour les uns, national-populiste pour les autres, fasciste ou néo fasciste, le débat est permanent depuis trente ans dans l'abondante littérature des sciences sociales sur le FN. C'est assurément un ensemble complexe qui mêle l'ambition de parvenir au pouvoir par les urnes, ce qui est une nouveauté dans la tradition de l'extrême droite française, tout en conservant sa capacité à brutaliser le système politique pour se créer un espace. Jean-Marie Le Pen déjoue le « politiquement correct » par ses saillies qui fleurent bon le racisme et l'antisémitisme. Les lois qui sanctionnent le révisionnisme et le racisme obligent les tenants de l'extrême droite à euphémiser en permanence leur pensée. Ils n'y parviennent pas toujours, les Le Pen, Mégret et plus récemment Zemmour ont été condamnés par la justice pour incitation à la haine raciale. Ça leur permet le reste du temps de dire moins et d'opérer par suggestion (Alduy, 2022). Marine Le Pen prend garde à éviter de tels dérapages. Sa prise du pouvoir en 2011 s'est opérée au prix de très fortes tensions internes achevées par des mises à l'écart, des départs et des exclusions. Une grande partie de ces « anti Le Pen » du FN se retrouvent aujourd'hui autour de Zemmour.

## La résistible ascension électorale du FN

La progression électorale du FN est continue : A la suite d'une dérive de son discours sécuritaire et autoritaire à la fin des années 2000, la droite dite classique (Les Républicains) voit nombre de ses électeurs franchir le pont entre elle et le FN, qui atteint son apogée en 2017 : Marine Le Pen recueille 21,3 % des voix au premier tour de l'élection présidentielle - 7,6 millions de voix et son parti remporte 8 sièges aux élections législatives. En 2022, ce n'est plus un pont mais une autoroute qui conduit les électeurs de LR vers l'extrême droite.

Le parti a toutefois subi un recul relatif lors des élections intermédiaires (municipales, européennes, régionales et départementales) marquées également par une abstention très élevée due, en partie, à la pandémie de Covid 19.

Le trait marquant tout au long de cette progression est son ancrage dans le vote ouvrier. En 2017, au premier tour de l'élection présidentielle, Marine Le Pen réalise un score de 21,9 % sur l'ensemble de l'électorat mais de 37 % parmi les ouvriers, 32 % parmi les employés : la cartographie de cet électorat est, en gros, celle de la désindustrialisation française, particulièrement marquée dans le nord, le nord-est et le sud-est du pays à laquelle il faut ajouter les petites villes désertées par les services publics et les commerces. C'est dans l'espace méditerranéen que la concurrence avec Zemmour est la plus forte. L'électorat RN du nord a une base plus sociale quand celui du sud est plus tourné vers le libéralisme économique et les valeurs traditionnelles. Dans les sondages préélectoraux de 2022, les intentions de vote pour ce dernier sont beaucoup moins ouvrières et populaires : elles se trouvent surtout dans les classes aisées, séduite par le ton « vieille France » du candidat, son registre nostalgique d'une France où « il faisait bon vivre ».

## Un programme en apparence social

Depuis 2012, le FN a « gauchi » son programme et opéré ce que certains commentateurs ont appelé le tournant social du FN. La nouveauté n'est pas si grande : il s'agit de suivre

l'évolution de son électorat et cet élargissement du discours vers les préoccupations sociales avait déjà commencé depuis les années 1990. Le danger « mondialiste » a remplacé le danger communiste, le FN a pris en compte les attentes sociales fortes révélées par une conflictualité sociale élevée (mobilisations contre les réformes des retraites, mouvement des gilets jaunes). Poursuivant le discours de son père, Marine Le Pen se présente depuis 2012 comme la candidate du peuple contre les élites mondialisées représentées aujourd'hui par E. Macron.

Au-delà de l'évolution –très relative– du programme, Marine Le Pen a cherché à modifier son « image », ce qui a été présenté comme une « dédramatisation » censé faire tomber les réticences qui existent encore dans l'opinion envers ses thèses. C'est tout le sens du changement de nom de 2018 : il s'agissait d'abord d'épurer le discours de certaines scories de la vieille extrême droite qui lui interdisaient, de fait, l'accès au pouvoir. La vie personnelle de Marine Le Pen (deux fois divorcée) et son absence d'engagement dans les grandes mobilisations de la droite contre le « mariage pour tous » signent son éloignement de la frange catholique traditionaliste (très présente autour de Zemmour) et l'orientent vers un électorat plus jeune. Cependant ses troupes sur le terrain ne sont pas partout conformes à cette image. Les dérapages restent légions, les responsables du Rassemblement national continuent d'être condamnés pour des propos racistes, la gestion municipale dans de nombreuses villes est marquée par un autoritarisme clientéliste et des attaques répétées contre le milieu associatif.

En 2022, Marine Le Pen défend un programme social qui n'appartient pas véritablement au patrimoine de l'extrême droite : la défense de l'État social et des services publics (accroître les effectifs de soignants et d'enseignants, doubler les effectifs de magistrats), les hausses de salaires et des retraites Elle propose « la retraite à 60 ans », vieille revendication de la gauche et des syndicats mais assortie de conditions (avoir commencé à travailler avant 20 ans et avoir 40 annuités de cotisation) qui en réduisent la portée. Elle propose de porter le minimum vieillesse à 1000 euros, mais en supposant une carrière complète, ce qui est très proche du minimum actuel dans les mêmes conditions. Elle n'évoque nullement la question de la pénibilité du travail, facteur essentiel mis en avant par les syndicats à l'occasion des réformes survenues ces dernières années mais qui déplaisait fortement aux organisations patronales.

### Une politique en réalité très libérale

Le financement de ce programme serait assuré par les économies réalisées sur le coût de l'immigration et la baisse des contributions de la France à l'UE<sup>1</sup>. Son programme fiscal prévoit de diminuer de nombreux taux de TVA, mais aussi de réduire considérablement les impôts sur les donations et les successions. Dans la grande tradition de l'extrême-droite qui n'a jamais accepté l'impôt sur le revenu, le programme du RN prévoit la suppression de l'impôt sur le revenu de tous les moins de 30 ans ! Etrange mesure apparaissant dans un programme « social » ; Cette tonalité sociale est un leurre, son vrai programme repose sur les principes du libéralisme économique additionné de haine des immigrés et des étrangers ou supposés tels. Le thème central et obsessionnel est celui de la « préférence nationale », rebaptisé « priorité nationale » qui est un principe d'exclusion de la population étrangère (ou supposée telle) de toutes les prestations sociales et

---

<sup>1</sup> En réalité, un grand nombre d'études montrent que les « coûts » de l'immigration sont compensés et parfois au-delà par ses avantages

familiales. Elle s'étend au domaine de l'emploi (« De l'emploi en France occupé par des français »), du logement (priorité nationale pour l'attribution de logements sociaux), toutes les personnes en situation irrégulière au regard du séjour doivent être reconduites dans leur pays d'origine et imposées à ceux-ci sous peine de rétorsion. S'y ajoute la question de la sécurité, naturellement liée à celle de l'immigration.

Un grand nombre de ces propositions sont anti constitutionnelles et le RN veut en passer par un référendum pour imposer un changement de la constitution, c'est-à-dire de régime politique. Malgré certaines évolutions du discours, la thèse d'une banalisation du Front national/Rassemblement national résiste mal à l'examen (Dézé, 2015 dans Capron et al.).

Éric Zemmour ne trouve de place que par une surenchère sur les positions du RN : ainsi le retour du thème du « grand remplacement », vieux fantasme de l'extrême droite, c'est-à-dire l'idée selon laquelle la population française d'origine serait progressivement « remplacée » par les flux d'arrivée de migrants et principalement de musulmans. L'islam est présenté comme une religion incompatible avec la république et les musulmans déclarés inassimilables à la démocratie.

## Dialogue social et syndicalisme dans la pensée politique du RN

Les syndicats de travailleurs constituent un frein pour le développement des idées de l'extrême droite : Lors de l'élection présidentielle de 2017, le FN fait un score moitié moindre parmi les sympathisants des syndicats que dans l'ensemble des salariés (13 % des sympathisants d'un syndicat contre 26 % dans l'ensemble). Le RN considère donc que les syndicats actuels et notamment les deux premiers d'entre eux, la CGT et la CFDT, sont des obstacles et des ennemis résolus, en quoi il ne se trompe pas.

A la fin des années 1990, le Front national a tenté de créer des syndicats très identifiables dans certains secteurs perméables à ses idées : FN (Force nationale) Police, FN-pénitentiaire, FN-transports. Ça n'a pas été très loin. Les autres syndicats ont attaqué en justice et gagné dans tous les cas car la propagande de ces « syndicats » s'appuyait sur la « préférence nationale » jugée incompatible avec la constitution. Ces tentatives ont été abandonnées, le FN se contentant pas la suite d'enregistrer des ralliements individuels de responsables ou d'adhérents des syndicats existants (Andolfatto, Choffat, dans Crépon et al.).

Le phénomène, limité, s'est fait remarquer à l'occasion des élections municipales, notamment en 2014 où le FN a conquis une dizaine de villes de taille moyenne dans le Nord, l'est et le sud-est de la France. Dans certaines d'entre elles, certains adhérents de syndicats se sont portés candidat au nom du RN : le cas emblématique est celui d'Hayange (Moselle) où le maire élu en 2014 était antérieurement un militant de la CGT, immédiatement exclu malgré le soutien de son syndicat de base dont il était le responsable. Cette pratique d'exclusion a été menée de manière assez rigoureuse par la plupart des organisations syndicales. Les « transfuges » du syndicalisme vers le RN sont ainsi demeurés limités en nombre. Le FN les accueille volontiers, les organise dans un Cercle national de défense des travailleurs syndiqués (CNDTS) assez fantomatique mais n'en fait pas le cœur d'une stratégie de présence dans le monde du travail.

Deux orientations semblent se dégager du peu de choses dites par le FN sur le sujet : le premier est l'abrogation de la loi de 2008 qui a réformé les règles de reconnaissance de

la représentativité des syndicats ; le deuxième est la rénovation des branches professionnelles dans le cadre de la nouvelle orientation de « l'État stratège », version Rassemblement national.

La réforme de 2008 a établi une nouvelle façon de valider la représentativité des syndicats. Antérieurement liée à une décision de l'État, la représentativité des syndicats est désormais assise sur sept critères dont deux posent problème au FN : le premier, celui de « l'audience » répond à une idée simple : il faut avoir recueilli un minimum de suffrages lors des élections tenues dans les entreprises pour être admis à négocier au nom des travailleurs. Ces minimum sont aujourd'hui de 8% au niveau interprofessionnel, 10 % dans les branches et les entreprises. Il faudrait selon le RN, baisser ces seuils (à 3 voire 1 %) pour permettre une ouverture, une « libération » de la représentativité. La proposition est singulière car on ne voit pas très bien en quoi élargir le nombre de participants au débat social à des syndicats représentant 3 % des travailleurs accroîtrait la représentativité syndicale ! L'autre critère dérangeant – même s'il n'est pas mis en avant – est l'obligation de « respect des valeurs républicaines » qui figure dans la loi. Cette condition introduite dans la jurisprudence avant même la loi de 2008 avait permis l'élimination des syndicats FN à la fin des années 90. Cette disposition empêche encore aujourd'hui des syndicats « libérés » de développer dans les entreprises des campagnes anti-immigrés. C'est en réalité ce critère qui, pour l'extrême droite, « verrouille le monde syndical ».

La deuxième orientation relève d'une certaine conception de l'État « stratège » : l'État stratège est une notion fourre-tout : pour certain, cela désigne en État modeste destiné à montrer quelques orientations au moyen de politiques publiques discrètes ; pour d'autres, cela veut dire un État entrepreneur orientant l'économie selon ses propres priorités. Le FN est passé de la première orientation (les années 80) à celle d'un État très entreprenant au service de la priorité nationale et d'une politique économique aussi autarcique que possible (depuis les années 2000). Un tel État a besoin d'une forte intégration du « corps social ». Le RN propose donc la restructuration et la concentration des branches professionnelles sous l'appellation ambiguë « d'organisations professionnelles ».

Jean-Marie Le Pen les définissait ainsi dans son programme pour l'élection de 2002 : « Il convient d'amener les différentes représentations des salariés, des cadres et du patronat (*souligné par nous*) à dialoguer et à construire ensemble une politique de formation professionnelle et de protection sociale au sein de grandes organisations professionnelles réellement paritaires, c'est-à-dire où salariés et entrepreneurs ont un poids identique ». En 2012, le programme de Marine Le Pen évoque : « Des syndicats plus représentatifs travaillant mieux à la défense des salariés. Ils seront en effet plus à même d'entrer dans des logiques de concertation constructive et moins tentés de recourir à un rapport de force comme la grève ou la manifestation ». Ce programme manque de précision mais certains termes employés (« représentations paritaires », « concertation constructive ») évoquent le corporatisme de « la profession organisée » tel qu'il fut débattu en France dans les années 1930 et au moment d'élaboration de la Charte du travail. Il ne s'agit pas de revenir en arrière, il n'est pas question, par exemple de syndicalisation obligatoire comme dans la Charte du travail de 1941. En fait, la référence est plus ancienne, elle évoque plutôt René de la Tour du Pin ou un Albert de Mun, c'est-à-dire la pensée corporatiste et réactionnaire du XIX<sup>e</sup> siècle, hostile à la Révolution française et aux Lumières.

Ce corporatisme allie le principe d'autorité à la négation des conflits inhérents à la société industrielle et il reste au cœur des idées politiques du RN : un État fort a besoin d'une intégration des forces économiques subordonnées à sa stratégie. Dans un tel schéma, l'autonomie de la négociation collective, la liberté contractuelle, le conflit et la grève n'ont guère de place même si l'extrême droite est prête à des compromis provisoires. N'a-t-on pas vu Mme Le Pen sur un piquet de grève à la sortie de l'usine Whirlpool (Amiens) en avril 2017 alors que le programme du FN prévoyait explicitement de promouvoir la « liberté du travail » et l'interdiction des piquets de grève ? Zemmour est dans la même veine, ainsi que l'atteste cette déclaration tenue lors d'un meeting à Lille en février 2022 : « Face à la folle lutte des classes, (...) je serai le président de la réconciliation des classes, le président qui réunira l'entrepreneur et le travailleur ».

Confrontés à ce qui est dit mais aussi à ce qui ne l'est pas, les travailleurs n'ont manifestement rien de bon à attendre de ces diverses faces de la même pièce. L'idée de « banalisation » du Rassemblement national est une dangereuse chimère.

## Bibliographie

Alduy Cécile, 2022, *Le langage de Zemmour*, Paris, Seuil, coll. Libelle.

Andolfatto Dominique, Choffat Thierry, « Les Front national et les syndicats : une stratégie d'entrisme ? » dans Crépon et al.

Crépon Sylvain, Dézé Alexandre, Mayer Nonna, 2015, *Les faux semblants du Front national*, Paris, Presses de sciences po.

Gougou Florent, 2015, « Les ouvriers qui votent FN » dans Crépon et al.

Igounet Valérie, 2015, *Le Front national*, Paris, Seuil.

Le Bras Hervé, Fourquet Jérôme, 2017, *Le Puzzle français, un nouveau partage politique*, [Le puzzle français. Un nouveau partage politique - Fondation Jean-Jaurès \(jean-jaures.org\)](http://jean-jaures.org)

Mayer Nonna, 1999, *Ces français qui votent FN*, Paris, Flammarion.

Mayer Nonna, 2015, « Le plafond de verre électoral entamé mais pas brisé » dans Crépon et al.

Mauger Gérard, Pelletier Willy (dir.), 2017, *Les classes populaires et le FN. Explications de vote*. Vulaines sur Seine, Éditions du Croquant, coll. « Savoir/Agir ».